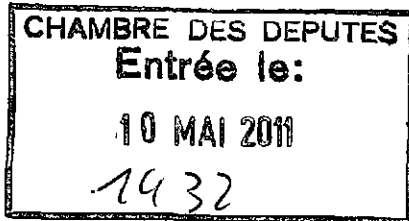


# adr:

ALTERNATIV DEMOKRATESCH  
REFORMPARTEI

Groupe parlementaire



Monsieur Laurent Mosar  
Président de la Chambre des Députés  
19, Marché aux Herbes  
L-1728 Luxembourg

Luxembourg, le 10 mai 2011

Monsieur le Président,

Conformément au règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser la question suivante à Monsieur le Premier Ministre.

*En date du 6 mai 2011, une réunion concernant l'Euro, et plus particulièrement la situation de la Grèce, s'est tenue au château de Senningen. Dans ce contexte, je souhaite poser les questions suivantes à Monsieur le Premier Ministre.*

1. *Qui a pris l'initiative pour la réunion du 6 mai ? Est-il exact que cette idée a été lancée par Madame Christine Lagarde, Ministre français des Finances ?*
2. *Comme le Luxembourg s'oppose par principe à des réunions restreintes, par exemple dans le format G4, et insiste régulièrement sur un traitement égal de tous les États conformément au droit international et aux Traités européens, pourquoi Monsieur le Premier Ministre a-t-il dérogé à cette règle pour privilégier les grands États-membres de la zone Euro par rapport aux autres ? Monsieur le Premier Ministre ne craint-il pas qu'une telle manière de procéder nuise aux intérêts luxembourgeois dans d'autres enceintes en « légitimant » en quelque sorte la marginalisation des moyens et petits États ?*
3. *Quels étaient les critères objectifs pour sélectionner les participants à la réunion de Senningen ?*
4. *Dans d'autres pays européens membres de la zone Euro, comme par exemple aux Pays-Bas, en Autriche et en Finlande, d'éminents hommes politiques se sont montrés irrités du fait que leur pays respectif n'a pas été invité à ladite réunion. Monsieur le Premier Ministre ne craint-il pas que son comportement en qualité de Président de l'Eurogroupe puisse nuire aux relations bilatérales entre le Luxembourg et ces pays ?*
5. *Monsieur le Premier Ministre sera-t-il encore candidat à la Présidence de l'Eurogroupe en 2012 ?*
6. *Monsieur le Premier Ministre est-il conscient que les faux démentis apportés par le Gouvernement luxembourgeois dans le contexte de la réunion de Senningen ont nui à sa crédibilité comme à celle du Gouvernement et de la politique en général ? N'estime-t-il pas qu'une politique d'information respectueuse de la vérité soit la seule option valable pour un Gouvernement d'un État de droit ?*

*7. Monsieur le Premier Ministre est cité dans la presse avec des déclarations tendant à justifier le mensonge en politique. Quelle est la position du Premier Ministre sur l'utilisation du mensonge comme moyen politique ?*

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.



Fernand Kartheiser  
Député



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État  
La Ministre aux Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 15 septembre 2011

Monsieur le Président  
de la Chambre des Députés

Luxembourg

Persone en charge du dossier:  
Adisa Karahasanovic  
☎ 247 - 82952

CHAMBRE DES DEPUTÉS  
Entrée le:  
15 SEP. 2011

Réf.: 2010 - 2011 / 1432 - 14

**Objet:** *Réponse à la question parlementaire n° 1432 du 10 mai 2011  
de Monsieur le Député Fernand Kartheiser.*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe la réponse de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État à la question parlementaire sous objet, concernant la réunion au sujet de l'Euro au château de Senningen, le 6 mai 2011.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Pour la Ministre aux Relations  
avec le Parlement

Daniel Andrich  
Conseiller de Gouvernement 1<sup>re</sup> classe



Luxembourg, le 15 septembre 2011

Monsieur Laurent Mosar  
Président de la Chambre des  
Députés

Luxembourg

Monsieur le Président,

Il me tient à cœur de m'excuser auprès de l'Honorable Monsieur Fernand Kartheiser de répondre avec un retard excessivement long à la question qu'il m'a posée en date du 10 mai 2011.

Ad question 1:

L'initiative pour la réunion du 6 mai 2011 a été prise par Madame Christine Lagarde en sa qualité de Président en exercice du G7/G20 des Ministres des Finances.

Ad questions 2 et 3:

La réunion du 6 mai 2011 a réuni les membre européens (zone euro) du G7/G20-Finances, en l'occurrence Allemagne, France, Espagne, Italie, Commission européenne, Banque centrale européenne et Président de l'Eurogroupe. La réunion a été organisée dans la foulée des réunions annuelles du Fonds monétaire international, du G7-Finances et du G20-Finances qui ont eu lieu à Washington le 14-16 avril 2011. Lors de ces réunions, les partenaires non-européens avaient exprimé certaines critiques à l'égard de la gouvernance économique en Europe, et notamment en ce qui concerne la gestion de la crise de la dette de souveraine. La réunion a donc été convoquée pour apporter une réponse européenne concertée à ces critiques et pour informer le Gouvernement grec, par l'intermédiaire de son Ministre des Finances, de ces critiques.

La réunion du 6 mai 2011 n'était donc pas une réunion de l'Eurogroupe en format restreint. Par ailleurs, je continue à m'opposer à toutes sortes de réunions "européennes" en format restreint et auxquelles les 17 membres de la zone euro ou les 27 membres de l'Union européenne ne soient pas tous invités ou consultés.

Ad question 4:

Je ne partage pas ces craintes pour les raisons exprimées supra.

Ad question 5:

Je me formerai une opinion sur cette question lorsqu'elle sera d'actualité, c'est-à-dire vers la moitié de l'année 2011 et je le ferai à la lumière des évolutions qu'auront connues les règles entourant la gouvernance de la zone euro d'ici-là.

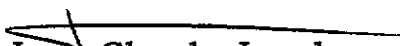
Ad question 6:

J'estime que la politique d'information des gouvernements et des institutions internationales doit être respectueuse de la vérité. En même temps, je rends attentif au fait que des informations sorties de leur contexte spécifique ou des fausses nouvelles (comme, par exemple, l'information parue le 6 mai 2011 sur le site internet de "Der Spiegel" sur une sortie de la Grèce de la zone euro) risque de perturber sérieusement les marchés financiers et de déstabiliser des économies nationales et l'économie européenne voire internationale et qu'il convient dès lors de faire un usage responsable des informations dûment vérifiées.

Ad question 7:

La citation à laquelle fait référence l'Honorable Député est sortie de ce contexte spécifique (cf. supra.). J'estime en effet que l'utilisation du mensonge est inadmissible en politique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très distingués.

  
Jean-Claude Juncker  
Premier Ministre